

PROGRAMME

« Construire et optimiser le plan de développement des compétences »

Objectifs

- Elaborer son plan de développement des compétences en fonction de la stratégie de l'entreprise et des contraintes légales.
- Optimiser le financement du plan par l'articulation des différents dispositifs.
- Réaliser son plan de développement des compétences

Les actions de formation dispensées par GEST'RH entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs. (Articles L.6133-1, L.6313-1, L.6313-3 du Code du travail).

Programme

1^{ère} Journée :

Matin :

- Connaître le cadre réglementaire de la formation et l'impact de la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 :
 - Un droit en constante évolution
 - La formation professionnelle : les nouvelles règles du jeu
 - Le financement
- Savoir utiliser les différents dispositifs de la formation professionnelle
 - Le plan de développement des compétences
 - Le Compte Personnel Formation : fonctionnement, utilisation, impact sur le reste à charge
 - Le Conseil en Evolution Professionnelle
 - La professionnalisation
 - Les autres dispositifs : Projet de transition professionnelle (PTR), VAE, POE, ...

Après-midi :

- Identifier les acteurs de la formation
 - Acteurs internes
 - Acteurs externes.
- Définir la stratégie formation
 - Lien entre stratégie globale de l'entreprise, RH et formation
 - Politique de formation et axes clés
 - Estimation du budget consacré

2^{ème} Journée :

Matin :

- Evaluer les besoins de formation
 - Recueil des besoins
 - Choix des méthodes pédagogiques
 - Validation

- Elaborer le plan de développement des compétences
 - Optimisation du plan par l'articulation des différents dispositifs
 - Analyse du coût de la formation
 - Indicateurs de performance de la politique formation

Après-midi :

- Mettre en œuvre le plan de développement des compétences
 - Consultation des instances représentatives du personnel
 - Suivi administratif en interne et avec l'OPCO
 - Evaluation des actions de formation

Public concerné (1) :

Dirigeants, Responsables ressources humaines, Chargé de formation

Stagiaire : Minimum 4 stagiaires

Intervenant : Nathalie LE GONIDEC, Expert spécialisé dans le domaine des RH, avec une expérience de plus de 15 ans en entreprise de différents secteurs d'activités. Généraliste de la fonction RH, intervient sur les relations sociales, la gestion du changement, le développement des compétences, le tout en lien avec la stratégie des entreprises.

Modalités de déroulement :

- **Date :** 16 & 17/10/2024 – 10 & 11/12/2024 – 25 & 26/03/2025
(de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)
- **Durée :** 2 jours (14 heures)
- **Lieu :** A déterminer

Tarif : 470 € HT/Jour, repas compris (en inter)

En cas d'intra, nous consulter.

Prérequis :

Aucun prérequis.

Méthodes et moyens Pédagogiques :

- Alternance de théorie et de pratique
- Mise en situation
- Exercices et cas pratiques

Modalités d'évaluation et validation des acquis :

- Questionnaire auto-évaluation du/de la stagiaire
- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation (objectifs, nature, durée de l'action et résultat de l'évaluation des acquis)
- Evaluation à chaud.

Modalités de suivi :

Feuille d'émargement

(1) GEST'RH est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.